

■ RECOMMANDATIONS D’UTILISATION DE LA TECHNOLOGIE CHECKMATE® PUFFER® LB/EA

Densité de pose : 2,5 Puffer®/ha en moyenne - maximum 3 Puffer®/ha

Suivre les indications du plan de pose transmis au préalable par DE SANGOSSE

- Les Puffer® doivent être placés **le plus haut possible en limite de zone de rognage**.
- Diriger les Puffer® vers l’inter-rang. **Ne pas diriger** la sortie des Puffer® vers les fruits et les feuilles.
- Positionner et accrocher **solidement** les Puffer® à tout support autre que la vigne elle-même.
- Marquer les rangs et zones Puffer® pour les retrouver facilement en fin de saison.

Mode de diffusion : pendant l’activité d’Eudémis et Cochylis

- Diffusion le soir et la nuit durant le vol des papillons.
- Ne pas oublier d’allumer le minuteur lors de la pose.

Durée de la protection : jusqu’à 150 ou 180 jours selon le conditionnement.



■ CONTRÔLE ET SURVEILLANCE INDISPENSABLES

- Le **suivi régulier** du vignoble et l’application des bonnes pratiques de lutte intégrée sont indispensables pour optimiser la stratégie de lutte
- Assurer le suivi des adultes d’Eudémis (*Lobesia botrana*) et Cochylis (*Eupoecilia ambiguella*) par des pièges de suivi au champ.
- Les pièges de surveillance doivent être positionnés avant le premier vol et relevés régulièrement.
- Compléter la surveillance avec un suivi en parcelle des pontes et des perforations.
- **Surveiller** les autres ravageurs : cicadelles...
- Selon la pression, un appui insecticide peut être nécessaire. Il convient dans tous les cas de vous référer auprès de votre distributeur ou de votre technicien qui vous donnera les conseils adaptés à votre situation, en tenant compte du niveau d’infestation.

L’ensemble du matériel (aérosol et cabine) est à retourner auprès de votre distributeur en fin de saison.

CHECKMATE® PUFFER® LB-EA - AMM n° 2200389 – 195,3 g/kg de phéromones de lépidoptères à chaîne linéaire (équivalent à 104,2 g/kg – (Z)-9-dodécen-1-yl acétate et 91,1 g/kg – (E,Z)-7,9-dodécadien-1-yl acétate) - * marque déposée et détenteur de l’AMM SUTERRA - P210 Tenir à l’écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes - Ne pas fumer. P251 Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. P302+P352 En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l’eau et au savon. P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 40°C. P501 Eliminer le récipient conformément à la réglementation nationale. SP1 Ne pas polluer l’eau avec le produit ou son emballage. Éviter la contamination via les systèmes d’évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d’emploi : se référer à l’étiquette du produit et respecter strictement les préconisations. **DE SANGOSSE S.A.S.**, au capital de 9 828 225 Euros - 300 163 896 RCS Agen. N° TVA intracommunautaire : FR 57 300 163 896 - Bonnel - CS10005 - 47480 Pont du Casse (France) – Tél. 05 53 69 36 30 - Fax : 05 53 66 30 65 - Agrément n°AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. **Edition OCTOBRE 2020**, annule et remplace toute version préalable. Consulter le site www.desangosse.fr. Crédit photos DE SANGOSSE // iStock // Shutterstock.



Aérosols inflammables (catégorie 2),
Corrosion cutanée/irritation cutanée (Catégorie 2),
Danger pour le milieu aquatique- toxicité chronique (Catégorie 3)

ATTENTION

- H223 Aérosol inflammable
- H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur
- H315 Provoque une irritation cutanée
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

EUH401 Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L’ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



BIOCONTRÔLE CONFUSION SEXUELLE

NOUVEAU

CHECKMATE® PUFFER® LB/EA

LA CONFUSION SEXUELLE EN TOUTE SIMPLICITÉ
POUR LUTTER CONTRE EUDÉMIS ET COCHYLIS EN VIGNE



Suterra®
CheckMate®

Suterra®
Puffer®



■ QU'EST-CE QUE LA TECHNOLOGIE CHECKMATE® PUFFER® LB/EA ?

CheckMate®Puffer® LB/EA est une technologie innovante pour la lutte contre Eudémis et Cochylis par confusion sexuelle en vigne.

Elle est constituée :

- d'une **bombe aérosol** contenant les phéromones
- d'un **minuteur**
- d'une **cabine de protection**
- d'une **accroche**.

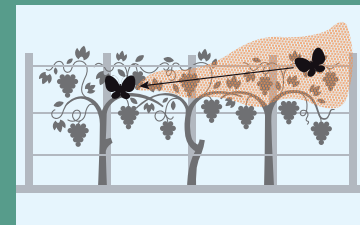
L'aérosol, contrôlé électroniquement par le minuteur, libère à intervalle de temps **régulier** les phéromones dans le vignoble. Les phéromones sont diffusées **en fin de journée et la nuit** pendant le vol des papillons ravageurs.



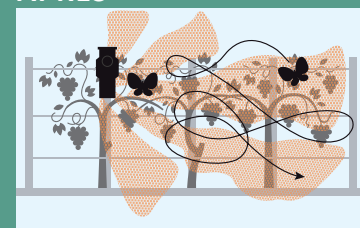
La méthode de confusion sexuelle

La confusion sexuelle est un procédé de lutte contre les insectes qui consiste à **désorienter la reconnaissance** entre mâles et femelles.

AVANT



APRÈS



Dispositif fermé

Produit fabriqué par

Suterra®

COMMENT FONCTIONNE LA TECHNOLOGIE CHECKMATE® PUFFER® LB/EA ?

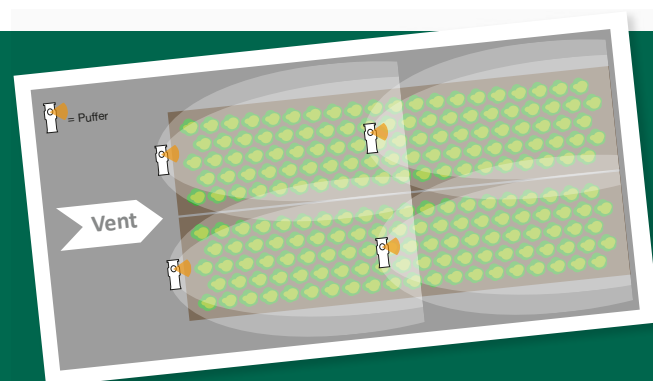
2,5 Puffer®/ha en moyenne sont positionnés dans le vignoble.

Le plan de pose dépend :

- De la **taille** et de la **forme** de la parcelle
- Des **vents dominants**
- Des **zones à risque** autour de la parcelle
- De la **topographie**.

Chaque Puffer® émet un halo de phéromone.

Le recoupement de l'ensemble des halos permet une couverture complète de la parcelle.



■ CHECKMATE® PUFFER® LB/EA : UN CONFORT DE TRAVAIL INÉGALÉ !



- **Gestion optimisée du travail au vignoble**
 - Technologie simple à mettre en œuvre par GPS
 - Gain de temps en période de forte activité : seulement 15 mn/ha à la pose.



- **Une solution sûre pour les applicateurs, les ouvriers et le voisinage**
 - Contact réduit avec le produit lors de la pose
 - Libération des phéromones uniquement le soir et la nuit.

- **Technologie propre** : dispositif retiré du vignoble en fin de saison.

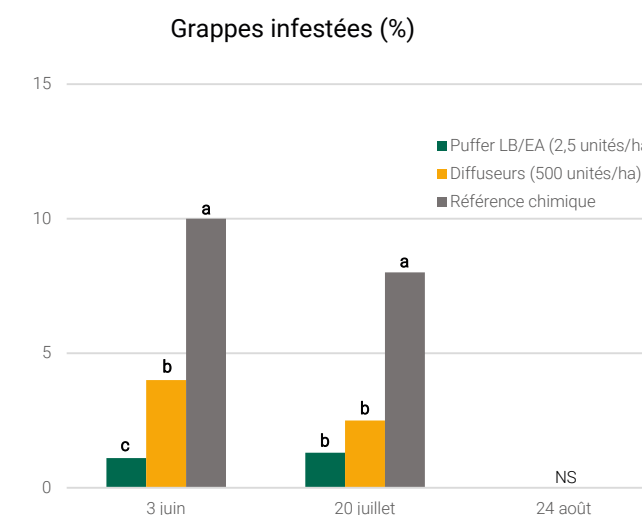
- Libération des phéromones **régulière pendant toute la durée de diffusion et indépendante des conditions climatiques**.

- Utilisable en agriculture biologique.



■ UNE EFFICACITÉ PROUVÉE

Sur l'ensemble des essais réalisés, **CheckMate® Puffer® LB/EA** offre un niveau de protection équivalent à la référence.



Essai VIGNE 2015 (Italie)

Puffer® LB/EA : 2,5 unités / ha sur 5 ha

Référence diffuseurs : 500 unités/ha sur 5,9 ha
Pose des diffuseurs le 02 avril 2015

Référence chimique : programme insecticide sur 3,9 ha avec Indoxacarbe le 22/06 puis Chlorpyrifos M le 18/08

La modalité CheckMate® Puffer® LB/EA se comporte aussi bien que la modalité de référence.

■ FICHE TECHNIQUE

Formulation : Générateur d'aérosol (AE)

Usages : Vigne* Trt Part. Aér.* Tordeuses de la grappe (eudémis + cochylis)

Dose max. d'emploi : 3 diffuseurs/ha

Nombre d'applications max : 1/ha/an

Stade d'application : à partir du vol de la 1ère génération

ZNT : 5 m des points d'eau

DRE/DAR : non concerné

Fiche de sécurité : disponible sur www.desangosse.fr ou www.quickfds.com

CheckMate® Puffer® LB/EA est un produit fabriqué par Suterra.

